

Communiqué de presse

A13 - Sanef dépose l'auvent de la barrière de péage de Heudebouville. L'autoroute sera fermée les nuits du 22 au 24 avril* entre les diffuseurs n°17 Gaillon et n°18 Heudebouville.

Dans le cadre de la transformation en péage en flux libre de l'axe Paris-Normandie, Sanef procède à la dépose de l'auvent de la barrière de péage de Heudebouville, durant les nuits du 22 au 24 avril*. Afin de limiter au maximum la gêne pour les clients, cette intervention est réalisée de NUIT uniquement, lorsque la circulation est moins dense. Pour garantir la sécurité de tous, des restrictions de circulation seront alors nécessaires et des itinéraires de déviation seront mis en place afin de guider les conducteurs.

Les Essarts, le 18 avril 2025

Des conditions de circulation modifiées

Durant les nuits du 22 au 24 avril* à partir de 20h et jusqu'à 6h, les équipes de Sanef et leurs partenaires procèdent à la dépose de l'auvent de la barrière de péage de Heudebouville. Pendant cette période, l'autoroute A13 sera fermée dans les deux sens de circulation entre les diffuseurs n°17 Gaillon et n°18 Heudebouville. Des itinéraires de déviation seront mis en place via les RD6015 et RD316. Cette opération particulièrement visible s'inscrit dans le cadre des travaux de transformation de l'axe Paris-Normandie en péage en flux libre.



Exemple de dépose de l'auvent à Buchelay

Accompagner les conducteurs durant nos travaux : notre priorité !

Afin de prévenir et accompagner ses clients, Sanef active l'ensemble de ses outils de communication. Le site internet : <https://www.autoroutes.sanef.com/> et son formulaire de contact sont à la disposition des clients, ainsi que le Centre de relation client dédié, joignable au 09 708 08 709. La radio Sanef 107.7 et les panneaux lumineux annoncent également cette fermeture. Un e-mailing a été adressé à tous les abonnés Télépéage Bip & Go circulant sur cette portion de l'A13.

**LA SÉCURITÉ,
C'EST
IMPORTANT !**



Sur l'A13 et l'A14, la circulation s'effectue en flux libre sur des voies provisoires situées aux extrémités des barrières de péage.

Ces zones sont limitées à **70 km/h**, afin de garantir la sécurité des conducteurs mais aussi celle des entreprises qui interviennent au centre des péages pour déconstruire les anciens équipements.

À l'approche de ces zones, merci de respecter ces limitations de vitesse et de suivre la signalisation en place.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe
Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sanef.com
groupe.sanef.com/Médias